

Microfinance et pauvreté au Maroc : Quelles cibles pour l'inclusion financière ?

Microfinance and poverty in Morocco: Which targets for financial inclusion?

ALAMINE Aissam

Docteur en sciences économiques et gestion
Faculté des Sciences Juridiques Economiques - Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès
Laboratoire de Recherche en Management, Finance et Economie Sociale
Maroc
aissamalamine@gmail.com

MEFTAH Khalid

Docteur en sciences de gestion
Faculté des Sciences Juridiques Economiques - Agdal
Université Mohammed V
Laboratoire de Recherche en Science de Gestion
Maroc
khalid.mef@gmail.com

Date de soumission : 22/11/2022

Date d'acceptation : 30/12/2022

Pour citer cet article :

ALAMINE. A & MEFTAH. K (2023) « Microfinance et pauvreté au Maroc », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 44 - 60.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Le microcrédit est apparu à ses débuts comme la solution idéale face à l'exclusion financière des pauvres, il leur permet de générer du revenu et de sortir d'une situation d'assistance. Bien plus qu'un simple soutien financier, il favorise l'esprit d'entrepreneuriat chez les individus démunis, représentant ainsi une solution contre le chômage.

Au Maroc, le microcrédit est né dans les années 1990, grâce aux initiatives de la société civile qui avaient comme objectif la lutte contre l'exclusion sociale et économique des pauvres. Aujourd'hui, 13 associations de microcrédit servent plus de neuf cent mille bénéficiaires actifs. Alors que l'efficacité du microcrédit en tant qu'outil de réduction de la pauvreté est de plus en plus discutée, le présent article s'interroge sur la pauvreté de la cible actuelle du secteur de la microfinance au Maroc et sur quelle mesure la microfinance peut-elle contribuer à l'inclusion financière des ménages vulnérables. Pour ce faire, deux études exploratoire et quantitative ont été conduites afin de répondre à notre problématique. Les résultats montrent qu'il serait risqué d'endetter les pauvres, qui n'auraient pas les capacités de remboursement et exclus du système de financement classique, en vue de réaliser, l'inclusion financière.

Mots clés : Inclusion financière ; Microfinance ; Pauvreté ; Vulnérabilité ; Entrepreneuriat.

Abstract

Microcredit appeared at the beginning as the ideal solution to the financial exclusion of the poor, allowing them to generate income and to get out of a situation of assistance. Much more than a simple financial support, it promotes the entrepreneurial spirit of the poor, thus representing a solution against unemployment.

In Morocco, microcredit was born in the 1990s, through to civil society initiatives that aimed to fight against the social and economic exclusion of the poor. Today, 13 microcredit associations serve more than nine hundred thousand active beneficiaries. While the effectiveness of microcredit as a poverty reduction tool is increasingly discussed, this article examines the poverty of the current target of the microfinance sector in Morocco. and to what extent can microfinance contribute to the financial inclusion of vulnerable households. To do this, two exploratory and quantitative studies were conducted to answer our problem. The results show that it would be risky to indebt the poor, who would not have the capacity to repay and excluded from the traditional financing system, in order to achieve financial inclusion.

Keywords : Financial inclusion ; microfinance; poverty ; vulnerability; Entrepreneurship.

Introduction

Au cours des dernières décennies, la microfinance est devenue l'un des grands programmes de développement dans le monde, tant en termes de nombre de bénéficiaires, que de l'apport financier qu'elle reçoit (Van Rooyen et al., 2012). Elle a connu une croissance considérable dans le monde avec la promesse d'aider à atténuer la pauvreté. En effet, l'accessibilité aux services financiers durables permet d'accroître les revenus aux plus démunis, mais également d'accumuler leurs biens et d'atténuer leur vulnérabilité aux chocs extérieurs.

La microfinance devrait permettre aux ménages pauvres de passer d'une situation de survie quotidienne à une situation de planification de leur avenir, en investissant dans des meilleures conditions d'alimentation, de bonnes conditions de vie ainsi que dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cependant, cette capacité à atténuer la pauvreté, est encore un sujet de débat public, entre les donateurs, les agences gouvernementales, les décideurs et les parties intéressées qui manifestent beaucoup d'intérêt à évaluer l'effet réel qu'a la microfinance dans la réduction de la pauvreté et à comprendre la façon dont cet effet arrive à se produire.

La microfinance au Maroc, outre qu'elle se positionne comme un outil d'inclusion des exclus du système bancaire, se veut également être un levier de lutte contre la pauvreté en octroyant des microcrédits et des services financiers aux populations démunies. Nous cherchons à travers ce papier à définir la population cible de la microfinance au Maroc, en se posant la question suivante : les associations de microcrédit au Maroc, ciblent-elles les pauvres ? dans quelle mesure l'accessibilité au financement peut-elle contribuer à l'inclusion financière des ménages vulnérables ?

Pour répondre à cette question nous allons essayer de vérifier trois hypothèses :

- Le ciblage des pauvres est annoncé dans la mission des associations de microcrédits.
- Le secteur cible les communes pauvres dans son maillage territorial.
- Les bénéficiaires du microcrédit sont pauvres.

Notre travail est articulé autour de trois sections, dans un premier lieu, une revue de la littérature, considérant la pauvreté, comme une cible privilégiée de la microfinance, l'état des lieux de la pauvreté et de la vulnérabilité au Maroc, suivi d'une présentation de la raison d'être de la microfinance et de la mission du secteur afin de dégager le type de clients ciblés. Dans un deuxième lieu nous présentons les résultats de l'exploitation de la base de données de la cartographie de ciblage de la microfinance. Dans un troisième lieu, nous vérifions la pauvreté des microentrepreneurs bénéficiaires du microcrédit.

1. Revue de littérature : La microfinance comme une offre de financement au profit des pauvres

Dans cette section nous essayons de cerner les contours théoriques de la microfinance comme une alternative de financement au profit des pauvres au Maroc. Nous présentons dans la sous-section 1, le lien entre la pauvreté et la microfinance. Dans la sous-section 2 on expose la situation de la pauvreté au Maroc, la sous-section 3 est consacrée à l'analyse de la cible et la mission du secteur de la microfinance.

1.1. La pauvreté cible privilégié de la microfinance

La microfinance essaie de traiter essentiellement de la problématique du handicap d'accessibilité au capital financier pour la catégorie des pauvres en raison de leur exclusion du système financier classique regroupant les banques commerciales, ainsi, le pauvre ne rentre pas dans la catégorie des client potentiels, il s'agit donc de faire face à l'incapacité des pauvres à accéder à des capitaux au travers des voies conventionnelles représentées principalement par des banques commerciales et autres institutions.

La microfinance pour Otero (1999) est la fourniture de services financiers pour les personnes à faible revenu pauvres et très pauvres, selon Ledgerwood (1999) la microfinance est un outil de développement. Selon la Banque mondiale (2000), « la microfinance consiste à offrir à des familles en situation de précarité économique un crédit de faible montant pour les aider à s'engager dans des activités productives ».

Pour Barboza et Barreto (2006) le microcrédit est une alternative financière, qui permet de promouvoir le développement économique en brisant le cercle de la pauvreté à travers l'accès au crédit et en stimulant l'entrepreneuriat. En se référant à Awojobi et Bein (2011), la microfinance est un système qui permet la fourniture de crédit et de services d'épargne aux personnes à faible revenu, ce qui autonomise les pauvres et les engage dans des activités économiques productives qui peut aider à stimuler leur niveau de revenu et donc, de réduire la pauvreté.

Morduch (1999) présente la microfinance comme une promesse fondée sur l'innovation : nouvelles structures de management, nouveaux contrats et nouvelles attitudes, pour lui, elle ne doit pas être vue comme une solution miracle à la réduction de la pauvreté.

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP) est considéré au niveau international comme une référence en matière de recherche et de développement de bonnes pratiques en microfinance. Il trouve que la microfinance est un instrument capital de lutte contre la pauvreté. De surcroît, les ménages pauvres recourent aux services financiers pour accroître

leurs revenus, réaliser une accumulation des biens et se prémunir contre les chocs extérieurs. Par ailleurs, La microfinance est l'instrument pour la mise en place des systèmes financiers au service de la catégorie des pauvres. Le CGAP affirme que le microcrédit n'est pas souvent la solution. En revanche, d'autres types d'assistance peuvent être plus appropriés pour les catégories qui sont si démunies qu'elles ne disposent pas de solides capacités de remboursement.

Ainsi à travers la revue de la littérature, la population cible de la microfinance est composée des pauvres exclus du système financier. Elle est reconnue en tant qu'instrument puissant de lutte contre la pauvreté, le microcrédit cible les pauvres ayant un minimum de revenus et une capacité de remboursement.

1.2. Pauvreté et vulnérabilité au Maroc

Au Maroc, le Haut-commissariat au Plan (HCP) recourt à la mesure du seuil de la pauvreté monétaire en s'appuyant sur les normes du FAO et de l'OMS. Ainsi, en 2014, le seuil de la pauvreté monétaire est fixé, dans le milieu urbain, par personne et par an, à 4.667 Dhs et à 4.312 Dhs dans le milieu rural. Ainsi, au vu de cette approche, sont considérés pauvres tous les ménages dont les dépenses de consommation sont inférieures au seuil de pauvreté monétaire et une personne est dite pauvre lorsqu'elle réalise une dépense totale annuelle moyenne par personne strictement inférieure au seuil établi de pauvreté.

Tableau N°1 : Seuils de pauvreté monétaire en 2014

Milieu	Seuil de pauvreté alimentaire	Seuil de pauvreté monétaire	Seuil de Vulnérabilité
Urbain	2 331 dirhams	4 667 dirhams	7 000 dirhams
Rural	2 331 dirhams	4 312 dirhams	6 468 dirhams

Source : HCP, ENCDM¹ 2014

En 2014, environ 1.6 millions de ménages avaient un niveau de dépenses annuelles inférieures au seuil de pauvreté, soit un taux de pauvreté estimé à 4,8% au niveau national. Par ailleurs, environ 79% d'entre eux se retrouvent en milieu rural. Le Haut-commissariat au Plan procède à la mesure de l'indice de la vulnérabilité économique en définissant la part de la population dont le niveau estimé, est compris entre le seuil de pauvreté et une fois et demie ce seuil de consommation par tête. Ceci permet de renseigner sur la proportion de la population qui n'est pas en situation de pauvreté mais qui court un taux de risque élevé de tomber dans la situation

¹ L'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des ménages –ENCDM- fournit des données de base sur le niveau de vie des ménages, les disparités entre les différentes couches sociales et régions du pays et les tendances de la demande des ménages

de la pauvreté. En 2014, la part des ménages, qui sur le plan économiques, vulnérables représente 13% au niveau national, dont de 8% en milieu urbain et de 19% en milieu rural. En valeurs absolues, le nombre des ménages économiquement vulnérables en 2014 est fixé à 4.2 millions d'individus, par milieu de résidence, dont le total des personnes vulnérables est de 1.6 millions en milieu urbain, tandis que 2.6 millions en milieu rural, soit près des deux tiers (62%) de la population vulnérable sont issus du milieu rural.

Le Régime d'Assurance Médicale (RAMED) vise principalement les personnes pauvres et vulnérables, c'est-à-dire la catégorie économiquement démunie. Ce régime a été institué par le décret n° 2-08-177, du 29 septembre 2008. Il a été mis en place en premier lieu durant une période de 5 ans d'abord dans la région pilote de Tadla-Azilal allant de 2008 à 2012, puis il a été généralisé à l'ensemble du pays en mois de mars 2012 par le (Décret du 13 mars 2012). Les critères d'éligibilité se basent sur un score des conditions socioéconomiques calculé sur la base de variables liées aux conditions de vie du ménage selon le milieu de résidence en plus d'un score de situation patrimoniale des personnes résidant en milieu rural, et un revenu annuel inférieur à 5650² dirhams par personne composant le ménage résidant en milieu urbain soit 15.48 dirhams par jour.

Depuis le lancement de sa généralisation en mars 2012 par SM le Roi Mohammed VI, plus de 9 millions de personnes sont immatriculées jusqu'à fin 2015, soit plus de 3.4 millions de ménages. Il ressort du rapport d'activité de l'ANAM 2015 que plus d'un million de personnes sont immatriculés, avec une moyenne de bénéficiaires par foyer de 2.66, le RAMED a atteint la couverture de 113% de la population cible, estimé à 8 100 000 personnes. En ce qui concerne la répartition selon la catégorie des bénéficiaires, le pourcentage des personnes en situation de pauvreté est de 86%, et 48% des bénéficiaires résident en milieu rural.

² Sont reconnues en situation de pauvreté, les personnes dont le revenu pondéré est inférieur ou égal à 3.767 DH par personne et par an lorsqu'elles sont résidentes en milieu urbain, ou dont le score patrimonial est inférieur ou égal à 28 lorsqu'elles sont résidentes en milieu rural.

Sont reconnues en situation de vulnérabilité, les personnes résidentes dans le milieu urbain dont le revenu pondéré est supérieur à 3767 DH par personne et par an et inférieur ou égal à 5.650 DH par personne et par an et les personnes résidentes en milieu rural dont le score matrimonial est supérieur à 28 et inférieur ou égal à 70.

1.3. La cible de la microfinance au Maroc

1.3.1. La pauvreté : raison d'être de la microfinance

Au Maroc, l'émergence de la microfinance est relativement assez récente, elle a été initiée au début des années 1990, en raison de l'initiative des militants des droits de l'homme qui ont osé parler de la pauvreté, et par conséquent agir en se mettant hors la loi et cela pour des montants prêtés jugés dérisoires. (Lamrini, 2008)

Lamrini (2008) identifie plusieurs associations, AMSED³, AMSSF⁴, Association Oued Srou près de Khénifra⁵, ACAET⁶, qui ont introduit des voies au secteur, nonobstant les oppositions de certains ou les harcèlements de l'administration exerçant hors-la-loi les activités de prêts au public. De surcroît, le mouvement s'est maintenu avec l'Association Tétouanaise ATIL, et puis la Fondep et Al Amana, cette dernière est résultant d'une implication directe du Gouvernement, plus particulièrement, du premier Ministre, et d'un don de 15 millions de dollars de l'USAID. Ces initiatives ont d'abord été le fait d'associations survenues avec le développement de la société civile accompagnant la libéralisation politique au Maroc, ces acteurs ont mis à profit la proximité géographique, sociale et culturelle, pour mettre en place des incitations permettant des taux de remboursement de 99%. Avec l'application de la loi votée en Avril 1999, les associations agréées sont qualifiées d'association de micro crédits, elles avaient pour mission de fournir des services financiers aux populations démunies et exclues des circuits de financements formels, et promouvoir des activités génératrices de revenus au sein de ces populations.

La majorité des responsables d'associations de microcrédit (Jaida, 2013) pensent que le secteur du microcrédit contribue à faire baisser le nombre des gens en dessous du seuil de pauvreté, et affirment tous que la microfinance a connu une forte croissance durant la dernière décennie. Pour eux, le secteur joue un rôle incontournable en matière d'augmentation du taux de bancarisation, il participe au développement économique à travers la création de richesse et de valeur ajoutée ainsi que la dynamique du commerce intérieur (les petits métiers du secteur informel), et contribue à la lutte contre la pauvreté en intégrant une bonne partie de la population dans le circuit économique.

Un extrait du message royal aux travaux du premier symposium de la microfinance tenue en 2012, témoigne de l'importance du secteur dans la réussite des politiques de lutte contre la

³ Association marocaine de solidarité et de développement (Association Mère d'INMAA Microcrédit)

⁴ Association Marocaine Solidarité Sans Frontières (ATTADAMOUNE Microfinance)

⁵ AMOS Microcrédit

⁶ ALKARAMA Microfinance

pauvreté et de l'inclusion financière : « En plaçant ce symposium sous Notre Haut Patronage, Nous avons tenu à souligner l'importance toute particulière que Nous accordons personnellement à cette activité à vocation sociale, qui s'inscrit parfaitement dans la politique que Nous menons avec détermination pour lutter contre la pauvreté et la précarité, promouvoir les valeurs d'entraide et de solidarité, et assurer à tous les Marocains les conditions d'une vie digne et prospère....

... Grâce à l'implication des acteurs associatifs, aux interventions des bailleurs de fonds internationaux et aux encouragements et appuis financiers substantiels de l'Etat, cette activité, née il y a 20 ans, d'initiatives de militants de la société civile, est aujourd'hui une composante essentielle du paysage financier national. En répondant aux besoins financiers des plus démunis, elle contribue à l'élargissement du champ d'inclusion financière de l'ensemble de la population »⁷.

Nous analysons dans ce qui suit la mission déclarée par les associations de microcrédit qui permet aux dirigeants et aux employés d'avoir un objectif commun et de travailler dans la même direction.

1.3.2. Analyse de la mission du secteur de la microfinance

La mission est un énoncé qui permet de faire savoir clairement et de façon concise la raison d'être d'une association de microcrédit. Cela fait une trentaine d'année que la microfinance a vu le jour au Maroc, avec comme objectif de lutte contre la pauvreté. Nous avons essayé de chercher la cible des associations de microcrédit au Maroc, à travers la mission annoncée dans leurs documents officielle, ainsi nous avons pu avoir la mission de huit associations sur treize, représentant 99% de l'Encours du secteur. Sur la base des différents rapports des associations de microfinance nous avons relevés les missions déclarées comme suit :

- **AL AMANA** : Sa mission est d'être un acteur important du développement économique et social de notre pays par le levier de l'inclusion financière.
- **ATTAWFIQ** : Veiller à promouvoir la création de richesses au travers du financement des activités fortement génératrices de revenus ; accompagner et soutenir les microentrepreneurs en rendant facile leur transition progressive du secteur informel vers le secteur organisé de l'économie ; Concourir à l'éducation financière et favoriser la bonne gestion des microentrepreneurs ; encourager le passage au secteur organisé et concourir à

⁷ Extraits du message de SM le Roi aux participants du premier symposium international de la microfinance au Maroc le 11 octobre 2012 à Skhirat.

la bancarisation de la clientèle; contribuer à la concrétisation d'actions citoyennes au profit de la clientèle.

- **ALBARAKA**⁸ : Pour Al baraka la mission est de favoriser l'insertion économique et sociale ainsi que l'inclusion financière de la catégorie des microentrepreneurs exclus des conditions de financements classiques. Elle propose dans ce cadre des services financiers et des services non financiers si diversifiés, de proximité, bien adaptés en faveur des entrepreneurs individuels mais également des très petites entreprises.
- **ARDI** : Elle propose aux ménages défavorisés, exclus du système bancaire classique, les produits financiers relativement de proximité nécessaire à leur insertion socio-économique.
- **ATTADAMOUNE** : Permettre de développer à des microentrepreneurs(e)s urbains, péri – urbain(e)s, ruraux/rurales issu(e)s de couches, que sur le plan socio-économique pauvres, ou très pauvres, exclu(e)s sur du système financier classique, ou de stabiliser leurs activités génératrices de revenus, par des services financiers et non financiers diversifiés répondant à leurs besoins, et ce, sans discrimination.
- **ALKARAMA** : Satisfaire les besoins de financement des ménages les plus pauvres de la région orientale et des autres régions du Maroc, qui sont notamment exclues du système de financement classique en visant leur intégration socio-économique et particulièrement celle des femmes ; Œuvrer pour le développement socio-économique de la catégorie des démunies, en leur rendant accessibles les services financiers pour la mise en place des de projets générateurs de revenus et d'emplois, mais aussi des services techniques avec pour objectifs l'assistance, et l'accompagnement des petits projets.
- **INMAA** : Soutenir la micro entreprise marocaine par la proposition des services financiers et la réalisation de l'accompagnement de proximité.
- **AMOS** : La mission principale de AMOS vise à lutter contre la pauvreté au travers des financement des projets générateurs de revenus en priorité en milieu rural pour une tranche de clients essentiellement féminine et ce dans la perspective de devenir une institution autonome financièrement.

Pour mieux comprendre la mission du secteur de la microfinance au Maroc, nous avons essayé d'analyser la terminologie utilisée dans la déclaration de la mission des associations de microcrédits. Le tableau ci-après croise les déclarations de missions des associations de

⁸ Fondation ARRAWAJ

microcrédit et les termes suivants : les exclus, les pauvres, le rural, l'accompagnement, les femmes, l'emploi, la microentreprise et l'inclusion financière.

Figure N°1 : Tableau d'analyse de la cible à travers la mission du secteur

	ALAMANA	ATTAWFIQ	ALBARAKA	ARDI	ATTADAMOUNE	ALKARAMA	INMAA	AMOS	
Exclus			x	x	x	x			4
Microentrepreneur (microentreprise)		x	x		x		x		4
Inclusion financière (bancaarisation)	x	x	x						3
Pauvre					x	x		x	3
Accompagner (ment)		x				x	x		3
Rural					x			x	2
Femme						x		x	2
Emploi						x			1

Source : Elaboration personnelle

Nous remarquons que toutes les associations de microcrédit partagent dans leurs missions le ciblage des exclus et des microentrepreneurs, les grandes institutions ciblent l'inclusion financière, tandis que les petites concentrent dans leurs missions le ciblage des pauvres, le rural, les femmes et l'accompagnement. Nous concluons par un extrait du message royal aux participants du premier symposium international de la microfinance au Maroc en octobre 2012 à Skhirat précisant la vision des hautes instances du pays pour la mission du secteur « ...le secteur se doit de rester fidèle à sa mission originelle qui est celle d'appuyer, financer et accompagner les porteurs de projets générateurs de revenus parmi les populations les moins favorisées ».

Notre analyse confirme l'hypothèse de la volonté des associations de microcrédits de ciblage des pauvres, annoncé dans leur mission.

2. Analyse de la cartographie de ciblage de la microfinance

Le développement de ce paragraphe est basé sur les données de la cartographie de l'implantation de 5 AMC⁹ (Encours, Clients actifs, Nombre de points de ventes) représentant plus 83 % des clients actifs et 92% de l'Encours du secteur du microcrédit au Maroc croisé avec

⁹Source : CMS, il s'agit des indicateurs d'activité de 2016 d'AL AMANA, ATTAWFIQ, AL BARAKA, INMAA et AMSSF

les données HCP relatives à la population pour l'année 2014 (régions, provinces, communes, population). Pour analyser notre base de données nous avons procédé à une analyse du taux de couverture avant de réaliser des tests de corrélation permettant de comprendre les choix des implantations par rapport aux variables de pauvreté.

2.1. Analyse de la couverture géographique

Sur les 1530 communes recenser au Maroc, seulement 435 communes sont couvertes par les AMC soit un taux de couverture de 28%, que nous jugeons faible et qui mène à réfléchir sur le potentiel du secteur. L'analyse du taux de couverture des points de vente par région par rapport au nombre de communes, la population et le nombre de ménages, démontre une couverture de 67% par rapport à la population totale, et 72% par rapport au nombre de ménages.

Le taux de couverture des points de vente, par rapport aux communes, varie entre 8% dans la région Ed Dakhla -Oued Eddahab et 43% dans la région Rabat-Salé-Kenitra, tandis que le taux de couverture des points de ventes par rapport à la population, varie entre 43% dans la région Draa-Tafilalet et 95% dans la région Laâyoune- Saqia Al Hamra, et le taux de couverture des points de ventes par rapport aux ménages, varie entre 49% dans la région Draa-Tafilalet et 94% dans la région Laâyoune- Saqia Al Hamra. Nous constatons que malgré les disparités entre les régions, le secteur couvre les 2/3 de la population totale, avec une concentration dans les communes à forte densité de population.

2.2. Analyse de corrélation : maillage territorial et indicateurs de pauvreté

Sur la base de la cartographie du secteur nous avons opéré un test de corrélation, sous XLSTAT, de la couverture des AMC par rapport aux caractéristiques des communes couvertes, les résultats du test sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°2 : Corrélation couverture des AMC et caractéristiques des communes

Variables	Population HCP	Ménages	Taux de Pauvreté	Taux de vulnérabilité
Nombre de points de vente	0,788	0,791	-0,327	-0,427
Encours	0,832	0,838	-0,345	-0,441
Nombre Clients Actifs	0,823	0,827	-0,349	-0,437

Source : Résultats XLSTAT sur la base de la cartographie du secteur

Le test statistique nous montre que :

- Le nombre de points de vente, les Encours, et les clients actifs sont corrélés positivement avec le nombre d'habitants et le nombre de ménages des communes, c'est à dire que plus les communes sont peuplées plus elles seront couvertes par les associations de microcrédit.
- Le nombre de points de vente, les Encours, et les clients actifs sont corrélés négativement avec le taux de pauvreté et de vulnérabilité des communes, c'est à dire que plus les communes sont pauvres et vulnérables moins elles seront couvertes par les associations de microcrédit.

Sur la base des données de la cartographie du secteur, nous avons calculé le ratio clients actifs sur la population pauvre et la population vulnérable de chaque commune.

Le tableau ci-dessous nous présente les résultats du test de corrélation.

Tableau N°3 : Corrélation clients actifs et caractéristiques des communes couvertes

Variables	Taux de Pauvreté	Taux de vulnérabilité	% Population couverte par le secteur	Nbre de clients moyen par point de vente
Clients actifs sur Population Pauvre	-0,178	-0,235	0,928	0,124
Clients actifs sur Population Vulnérable	-0,106	-0,150	0,975	0,105

Source : Résultats XLSTAT sur la base de la cartographie du secteur

Le test de corrélation nous a permis de dégager les remarques suivantes :

- Le pourcentage de la population couverte par le secteur, et le nombre de clients moyen par point de vente sont corrélés positivement avec le ratio clients actifs sur population pauvres et/ou vulnérables, plus les communes sont peuplées plus le ciblage des pauvres et/ou vulnérables est important.
- Le taux de pauvreté et le taux de vulnérabilité sont corrélés négativement avec le ratio clients actifs sur population pauvres et/ou vulnérables, plus les communes sont pauvres et/ou vulnérables moins il y aura de ciblage des pauvres et/ou vulnérables est important.

Il ressort de notre analyse que les associations de microcrédit ciblent de plus en plus les pauvres et/ou vulnérables dans les zones peuplées et quand elles sont dans des zones pauvres et/ou vulnérables, elles ciblent les moins pauvres afin d'équilibrer leur portefeuille.

Le tableau ci-dessous, nous montre le résultat du test de corrélation de l'encours moyen par client actif par rapport à plusieurs indicateurs.

Tableau N°3 : Corrélation encours et caractéristiques des communes couvertes

Variables	Population HCP	Ménages	Taux de Pauvreté	Taux de vulnérabilité	Nbre de points de vente	Encours	Clients Actifs
Encours moyen par clients actif	0,300	0,314	-0,255	-0,387	0,297	0,388	0,327

Source : Résultats XLSTAT sur la base de la cartographie du secteur

Le test de corrélation nous a permis de dégager les remarques suivantes :

- L'encours moyen par client actif est corrélé positivement avec la population, le nombre de ménages, le nombre de points de vente, l'encours, et le nombre de clients Actifs, l'encours moyen par client actif augmente avec la densité, et avec la concurrence.
- L'encours moyen par client actif est corrélé négativement avec le taux de pauvreté et le taux de vulnérabilité, plus le taux de pauvreté et/ou vulnérabilité augmente plus l'encours moyen par client actif diminue.

On peut dire que les montants octroyés aux pauvres et/ou vulnérables sont moins importants que ceux octroyés aux autres. Les prêts octroyés aux clients sont de plus en plus importants dans les communes peuplées (populations, nombre de ménages) ou il y a de plus en plus de point de vente (plus de concurrence).

La cartographie de ciblage de la microfinance, nous a permis d'observer une bonne couverture des points de vente par rapport à la population totale soit les deux tiers, Nous concluons à travers l'analyse de la cartographie du secteur que le secteur de microcrédit cible une population pauvre et vulnérable, surtout dans les zones à forte densité, permettant de cibler plus de pauvres avec les moindres coûts. L'hypothèse de ciblage des communes pauvres dans son maillage territorial n'est pas confirmée, étant donné que les communes les plus peuplées et les moins pauvres sont les plus couvertes par les associations de microcrédit.

3. Analyse du profil des bénéficiaires

Ce paragraphe est développé sur la base des données issues d'une étude d'impact réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat. Avec une couverture nationale (10 régions du royaume), notre échantillon (785 clients) tient compte de la répartition géographique des clients, du milieu de résidence (urbain, rural), et du genre (hommes, femmes).

Les variables ci-dessous, ont été retenues pour évaluer le niveau de pauvreté des clients du secteur de la microfinance.

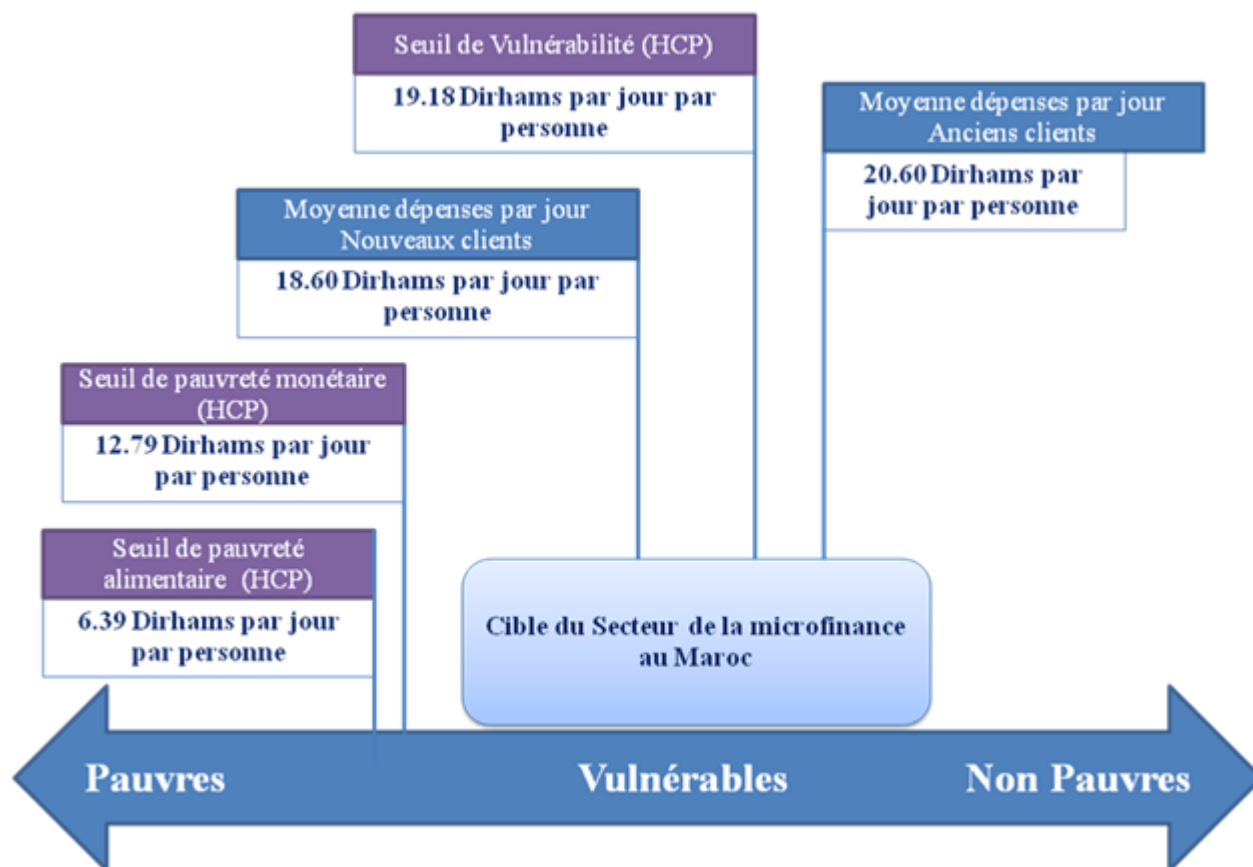
3.1. Niveau d'étude

Pour le niveau d'étude des clients de notre échantillon, nous avons remarqué une prédominance des personnes ayant un niveau d'études primaires au plus, ils représentent les deux tiers de la cible de la microfinance au Maroc. Ce qui peut justifier l'hypothèse de ciblage de la pauvreté par les associations de microcrédit, étant donné la forte corrélation entre la pauvreté et le niveau d'instruction. Cette population avec un niveau de scolarisation assez faible se retrouve souvent exclue du marché du travail. C'est pourquoi, elles ont recours davantage à la microfinance pour pouvoir développer une activité génératrice de revenu.

3.2. Niveau de pauvreté

Le niveau de pauvreté est exprimé sur la base de deux critères, les dépenses journalières par ménage et la reconnaissance par l'Etat de la situation de pauvreté et/ou vulnérabilité à travers l'accès au Régime d'Assistance Médicale (RAMED). Le montant moyen des dépenses journalières est de 78 dirhams. En le croisant avec la composition moyenne des ménages on obtient 19.80 dirhams par personnes par jour. Celui des nouveaux clients (ancienneté inférieure à 12 mois) est de 72 dirhams soit 18.60 dirhams par personne par jour. Pour les anciens (ancienneté supérieure à 12 mois) la moyenne des dépenses journalières est de 82 dirhams soit 20.60 dirhams par personne par jour. En se basant sur les chiffres du Haut-commissariat au Plan et sur la base des caractéristiques de notre échantillon, on peut définir la cible du secteur de la microfinance au Maroc, comme une population vulnérable qui vit au-dessus du seuil de pauvreté, comme schématisé dans le graphique ci-dessous.

Figure N°2 : Niveau de pauvreté client de la microfinance au Maroc



Source : Elaboration personnelle

En plus de l'analyse de la pauvreté sous l'angle des dépenses journalière, une autre analyse peut se faire à travers le RAMEQ, 50% des clients de l'échantillon ont déclaré disposé d'une couverture, ce qui confirme notre analyse de ciblage des personnes pauvres et vulnérables. Pour conclure on peut confirmer l'hypothèse que les bénéficiaires des associations de microcrédit sont pour la plupart pauvres et vulnérables.

Conclusion

La raison d'être des associations de micro crédit au Maroc est de servir une population exclue du système bancaire, à travers l'octroi de prêts permettant de stimuler les activités génératrices de revenus afin d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires. La finalité de l'intervention en microfinance, n'est pas d'offrir des services financiers en soi même mais plutôt de promouvoir le développement économique et contribuer à la réduction de la pauvreté.

L'analyse de la cible des associations de microcrédit au Maroc, nous a permis de conclure que tout le secteur partage dans sa mission le ciblage des exclus et des microentrepreneurs, une nuance commerciale est remarquée chez les grandes institutions qui priorisent l'inclusion

financière. Pour les petites AMC, un attachement à la mission sociale est noté, elles déclarent principalement dans leurs missions le ciblage des pauvres, du rural, et des femmes.

Nous avons la conviction qu'un des résultats les plus importants, de l'accès au microcrédit, est la réduction considérable de la vulnérabilité des bénéficiaires. En effet, la vulnérabilité est une des caractéristiques principales des populations pauvres : si une personne est vulnérable, le risque d'arrêt de son activité économique, pour des raisons de santé ou des raisons financières, est très important, ce qui entraîne une réduction de ses revenus et augmente encore sa vulnérabilité. Nous pensons, que c'est en réduisant la vulnérabilité des bénéficiaires qu'il est possible de mettre un terme aux cercles vicieux de la pauvreté.

En effet, le faible montant des prêts octroyés est considéré comme preuve que la microfinance au Maroc atteint les pauvres. Quoique nos résultats aient montré que le microcrédit au Maroc cible un certain type de pauvreté modéré. Néanmoins, le microcrédit en tant qu'outil financier au service du développement, peut soutenir tous ceux qui peuvent surmonter le surplus de risque généré par l'initiation d'une activité génératrice de revenu, quel que soit leur niveau de pauvreté.

Nous pensons qu'il serait risqué d'endetter les pauvres qui n'auront pas les capacités de remboursement. Toutefois, il serait préférable de viser un public moins pauvre afin de créer une dynamique économique qui profitera indirectement aux pauvres. La question qui se pose, si la microfinance n'atteint pas les pauvres, ne risque-t-elle pas de contribuer à l'accroissement des inégalités ?

BIBLIOGRAPHIE

- ALAMINE A. (2019), « Micro finance au Maroc. Quels impacts sur les micro entrepreneurs ? », Thèse de Doctorat en Sciences économiques et gestion, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès.
- Awojobi, O., Bein, M.A. 2011. Microfinancing for Poverty Reduction and Economic Development; a Case for Nigeria. International Research Journal of Finance and Economics 72: 1450-2887.
- Banque Mondiale, 2000, Evaluation de l'impact des projets de Développement sur la pauvreté.
- Barboza G. A., Barreto H., Learning By Association: Micro Credit In Chiapas, Mexico, Contemporary Economic Policy (ISSN 1074-3529) Vol. 24, No. 2, April 2006, 316-331

- Haut-commissariat au Plan, 2006, Exclusion, inégalité et pauvreté : la transition sociale et ses déterminants, Avril 2006
- Haut-commissariat au Plan, 2014, Présentation des résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des ménages 2013/2014.
- Jaida, 2013, Enquête sectorielle. <http://www.microfinance.ma/wp-content/uploads/2013/05/JaidaInfo-2.pdf>
- Lamrini Rida, 2008, Les chevaliers de l'infortune. Microcrédit au Maroc : la genèse. Editions Marsam, Rabat, 184 p.
- Ledgerwood, J., 1999. Microfinance Handbook: An Institutional and Financial Perspective. Washington, DC, World Bank, ISBN 0-8213-4676-8
- Morduch J., 1999, The Microfinance promise, Journal of Economic literature, Vol. 37, pp. 617-629
- Otero M., 1999, Bringing Development Back, Into Microfinance. Journal of Microfinance / ESR. Vol. 1: Iss. 1, Article 2.
- Van Rooyen C., Stewart R. et De Wet T. (2012), « L'impact de la microfinance en sous-Afrique subsaharienne : Un examen systématique de la preuve ». Développement dans le monde, 40, 2249-2262